



**Contenu du registre public d'accessibilité du Château de Versailles
conformément au décret du 28 mars 2017.**

Renseignements sur l'établissement recevant du public

Etablissement public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles

RP 834 – 78008 Versailles cedex

www.chateauversailles.fr

01.30.83.78.00

Monsieur Pierre-Emmanuel Lecerf, nommé par décision du 26 février 2026, Président par intérim de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

**Des travaux importants sont actuellement en cours et nécessitent
parfois des modifications de circuits de visites.**

**Prestations fournies par l'Etablissement public du Château,
du musée et du domaine national de Versailles**

L'essentiel des horaires et accès

Tous les jours sauf le **lundi**, et les jours fériés suivants : le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Exceptionnellement le château sera ouvert les lundis 6 avril et 25 mai 2026.

Le Château ouvre à 9h mais le domaine de Trianon à 12h.

Ouverts tous les jours, le Parc et les jardins sont gratuits sauf les jours de Grandes Eaux ou de Jardins Musicaux à la haute saison (1er avril au 31 octobre de chaque année).

L'accès au domaine de Trianon peut se faire par les Jardins ou par la ville.

Versailles est desservie par plusieurs gares. La plus proche est celle de Versailles Château Rive Gauche.

Horaires détaillés

Haute saison du 1er avril au 31 octobre

Basse saison du 1er novembre au 31 mars

le château

Ouvert tous les jours sauf le **lundi**, et les jours fériés suivants : le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Exceptionnellement le château sera ouvert les lundis 6 avril et 25 mai 2026.



HORAIRES

9h – 18h30 en saison haute, dernière admission 17h45, fermeture des caisses à 17h40

9h – 17h30 en saison basse, dernière admission 16h45, fermeture des caisses à 16h40

le domaine de trianon comprend le grand et le petit Trianon ainsi que le hameau de la Reine

Tous les jours sauf le **lundi**, le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Exceptionnellement les châteaux de Trianon seront ouverts les lundis 6 avril et 25 mai 2026.



Horaires :

12h – 18h30 en saison haute, dernière admission et fermeture des caisses : 17h45

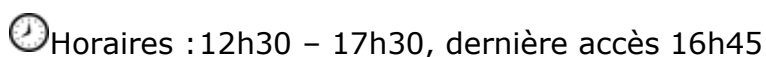
12h – 17h30 en saison basse, dernière admission et fermeture des caisses : 16h45

la galerie des carrosses

La galerie des Carrosses est située au rez-de-chaussée de la Grande Écurie.

L'entrée est gratuite.

La galerie des Carrosses est ouverte gratuitement le week-end et les jours fériés



Horaires : 12h30 – 17h30, dernière accès 16h45

Le stationnement est autorisé et gratuit sur présentation d'un justificatif type C.M.I après signalement à l'aide de la borne située à l'entrée de la grille d'accès – Avenue Rockefeller – face au château.

la galerie des sculptures et des moulages

La galerie des Sculptures et des Moulages est située au rez-de-chaussée de la Petite Ecurie.

L'entrée est gratuite.

La galerie des Sculptures et des Moulages est fermée en basse saison.

Elle est ouverte en haute saison (1er avril-31 octobre) les samedis, dimanches et jours fériés, sauf les lundis et le 1er mai, de 12h30 à 18h30 (dernier accès 17h45).

En dehors de cette période, [l'ouverture est uniquement réservée aux groupes en visites conférences.](#)

Elle abrite deux importantes collections comprenant un ensemble de moulages en provenance de la Gypsothèque du Musée du Louvre et une soixantaine de statues en marbre originales qui proviennent directement des Jardins.

La salle du Jeu de paume

La salle du Jeu de paume est située n° 1 rue du Jeu de paume, au cœur du quartier Saint-Louis, à Versailles.

L'entrée est gratuite.

Elle est accessible à tous les publics. Cette salle n'est pas pourvue de sanitaire.

Le sanitaire accessible se trouve dans le jardin à l'arrière de la salle.

La salle du Jeu de Paume est ouverte gratuitement en visite libre du mardi au dimanche et jours fériés

- 🕒 Horaire :
12h30 à 18h30
Dernier accès : 17h45 et sauf les jours suivants : le 25 décembre 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

les jardins du Château

Ouverts tous les jours sauf météo exceptionnelle (neige, vents violents...) et/ou d'événements exceptionnels.

- 🕒 7h à 20h30
Dernier accès : 19h sauf météo exceptionnelle (neige, vents violents...)

Les jardins sont exceptionnellement fermés le 1er juin.

Fermeture à 17h30 tous les samedis du 6 juin au 19 septembre ainsi que le mardi 14 juillet.

Les Jardins sont difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR) depuis la cour du château de Versailles. Pour les visiter, il est fortement conseillé d'entrer soit en voiture où il est permis de stationner sur le parking de la Flottille ou celui situé près du bassin de Neptune, des places adaptées sont matérialisées, soit à pied. L'accès est possible depuis la grille de la Reine ouverte à la haute saison et située boulevard de la Reine (accès par le Parc) la gratuité est accordée aux automobilistes sur présentation d'une carte mobilité inclusion par exemple.

Accès piétons possible mais difficile d'accès par la cour d'honneur du château de Versailles ou par le parc en passant par la grille de la petite venise, de la ménagerie et de Neptune ainsi que par la grille du dragon ouvertes de 8 h à 18 h dernier accès 17h30.

Les agents sont présents sur place pour vous renseigner.

Accès piéton aux horaires ci-dessous

Horaires :

- la grille d'Honneur 7 h à 19h30, dernier accès à 19h
- la grille des Matelots 7h à 19h30, dernier accès à 19h Fermée parfois exceptionnellement
- la grille de la Reine 7h à 20h30 dernier accès à 19h45
- la porte Saint Antoine 7h à 19h30 dernier accès à 19h
- la grille du Dragon 7h à 19h30 dernier accès à 19h
- la grille de l'étoile royale 7h à 19h30 dernier accès à 19h

la grille de la Chapelle n'est pas ouverte les lundis et est très difficilement accessible car la pente d'accès en revêtement pavés est très importante, elle est inaccessible aux personnes avec limitation de motricité.

 Horaires : (9h – 17h30, dernier accès à 17h30)

le parc

Ouvert tous les jours sauf météo exceptionnelle (neige, vents violents...).

 7h à 20h30 dernier accès à 19h45

Le parc est exceptionnellement fermé le 1er juin.

N'hésitez pas si vous le pouvez à visualiser la « carte bienvenue » du site officiel du château de Versailles grâce au lien suivant :

<https://bienvenue.chateauversailles.fr/fr/parc/bienvenue>

Accès vélos même horaires que ci-dessus par :

la grille des Matelots
la porte Saint Antoine
la grille de la Reine
la grille de l'étoile royale

Accès véhicule par :

- 🕒 la grille de la Reine 7h – 20h30 dernier accès caisse 19h45
- 🕒 la porte Saint Antoine uniquement les week-ends et jours fériés 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai, 9h - dernier accès caisse 17h50

L'accès en voiture est payant pour une voiture 12 € sauf pour les personnes en situation de handicap titulaire d'un justificatif type CMI.

le domaine de Marly

L'accès au parc est gratuit tous les jours par
Les Deux portes
Les Grilles Royales
La grille du Cœur volant
Les portes du Roi et du stade

🕒 horaires de 7h30 à 19h30 et jusqu'à 21h30 les samedis et dimanches du 2^{ème} week-end de mai au 2^{ème} week-end de septembre inclus)

Porte du Bourg (par la route départementale 7)

Un parking gratuit dans le parc est à la disposition des visiteurs.

Venir au château de Versailles

RER C ou trains SNCF

Navette ou bus

Voiture ou autocar

Le RER C arrive en gare de Versailles Château Rive Gauche, 10 minutes à pied pour se rendre au Château.

Depuis la gare de Paris Montparnasse, les trains SNCF arrivent en gare de Versailles Chantiers, 18 minutes à pied pour se rendre au Château.

Depuis la gare de Paris Saint Lazare, les trains SNCF arrivent en gare de Versailles Rive Droite, 17 minutes à pied pour se rendre au Château.

Si vous effectuez votre trajet en métro, train, RER, munissez-vous de deux titres de transport (aller et retour) Métro-Train-RER allant de votre station de départ à la gare de Versailles

Si vous arrivez de l'aéroport d'Orly ou Roissy Charles de Gaulle en mode métro, train, RER, munissez-vous d'un ticket Paris Région – Aéroports

- Plan RATP – RER et TRANSILIEN adapté :
<https://www.ratp.fr/plans-accessibles/ufr>

Les accès

Au Château
Au domaine de Trianon
Au Parc
Aux jardins
Aux spectacles
À la galerie des Carrosse

Château de Versailles

L'entrée principale du château de Versailles s'effectue par la cour d'Honneur.

Un chemin piétonnier central depuis la grille d'Honneur vous permet un accès plus aisé jusqu'à la grille royale et l'entrée A.

L'accès des chiens guides et des éducateurs d'animaux est autorisé sur présentation d'un justificatif.

Le stationnement dans la cour d'Honneur du Château est gratuit pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif nominatif (carte d'invalidité ou macarons GIC ou GIG). **Les véhicules fonctionnant avec du gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont interdits dans la cour d'Honneur.**

vous avez réservé votre billet d'entrée par internet et l'avez imprimé à domicile : présentez-vous directement à l'entrée A du Château avec votre justificatif.

Le circuit de visite libre et les expositions temporaires sont accessibles à tous les publics sauf

- les salles de l'attique Chimay
- les appartements du capitaine des gardes

Pour visiter la salle du jeu de paume, vous devez vous rendre directement dans la rue du jeu de paume située non loin du château renseignez-vous auprès des agents de surveillance sur place au Château, attention cette salle n'est pas systématiquement ouverte, renseignez-vous.

Pour visiter uniquement le domaine de Trianon, rendez-vous directement à l'entrée du Grand ou du Petit Trianon où vous trouverez également une billetterie. Attention aux horaires d'ouvertures à partir de 12h, fermé le lundi.

Visites Guidées

L'accueil des visites guidées au Château se situe à l'aile des Ministres Nord (à droite dans la cour d'Honneur).

Si vous avez réservé une visite guidée sur la billetterie en ligne, vérifiez d'où s'effectue le départ de cette visite et rendez-vous directement au lieu indiqué.

Pour découvrir les collections :

Chaque jour, des visites guidées conduites par des conférenciers sont proposées.

Au-delà des circuits de visites libres, un conférencier amène le visiteur à découvrir l'histoire de Versailles, ses grands personnages et ses collections.

Ces informations se trouvent dans les carnets de Versailles ou sur le site officiel du château de Versailles <http://www.chateauversailles.fr/preparer-ma-visite/billets-tarifs?visite-tid=2>

Des pictogrammes signalent les visites guidées accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour le confort de visites un équipement en audiophones est proposé.

Expositions en cours et à venir

Jardins des Lumières (1750-1800) au Grand Trianon, jardin anglais du Petit Trianon

Du 5 mai au 27 septembre 2026

Marie-Antoinette de Sofia Coppola au Petit Trianon

Du 22 septembre 2026 au 24 janvier 2027

Yusumichi Morita au Château dans les appartements de Madame de Maintenon à partir du 8 décembre 2026.

Pour visiter les expositions présentées dans les châteaux, il convient de s'acquitter d'un billet d'entrée même si gratuit.

€ Tarifs :

La réservation d'un créneau horaire reste obligatoire pour la visite du Château (le domaine de Trianon est accessible sans réservation)

Exonérations des droits d'accès aux collections permanentes du musée sur présentation d'un justificatif type carte mobilité inclusion.

Les différents espaces du domaine, les expositions permanentes et temporaires sont gratuites pour les scolaires, les moins de 26 ans résidents de l'Union européenne, les moins de 18 ans, les enseignants affectés dans un établissement français, les personnes handicapées et leur accompagnateur, les demandeurs d'emploi français sur présentation d'un justificatif en cours de validité. En revanche les jardins sont payants pendant la période des grandes eaux.

Le billet Passeport est le billet de référence, il donne l'accès à l'ensemble du domaine. C'est le seul billet qui permet de visiter le château avec un créneau horodaté, le tarif pour la France et Espace économique européen s'élève à 32€.

Le tarif de 25€ s'applique à partir de 16h.

Si vous souhaitez visiter uniquement les Châteaux de Trianon et ses jardins, le tarif pour la France et Espace économique européen est de 12€ quelque soit l'heure à partir de midi.

Domaine de Trianon

Accéder au domaine de Trianon ouvert à partir de midi.

Pour rejoindre les châteaux de Trianon et le Domaine de Marie-Antoinette, il est recommandé aux personnes en situation de handicap d'y accéder en voiture ou en bus depuis la ville ou en véhicule électrique depuis les terrasses côté jardins du Château.

L'accès par la grille de la Reine et les parkings sont gratuits pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif nominatif (carte d'invalidité/mobilité inclusion ou macarons GIC ou GIG) avec des emplacements réservés.

Vous trouverez des rampes d'accès aux entrées des châteaux de Trianon.

Attention, le 1er étage du Petit Trianon n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

Des « rollator » sont mis à disposition au Petit Trianon, il s'agit d'un dispositif d'aide à la marche équipé de roue. Il peut être utilisé en intérieur comme en extérieur.

Accès depuis le Château en traversant les jardins et le Parc,

À pied (40 minutes),

En petit train ou en véhicule électrique (20 minutes), en passant par la cour des Princes pour entrer dans les jardins.

€ Attention, l'accès aux jardins est payant les jours de Grandes Eaux et de Jardins Musicaux (inclus avec le Passeport).

 **Accès piéton depuis la ville en traversant le Parc voir les horaires indiqués plus haut dans ce document.**

Accès véhicule (payant sauf pour les personnes munies de justificatifs (ex carte mobilité inclusion) par :

Au parc

Le Parc est gratuit et ouvert tous les jours (sauf météo exceptionnelle : neige, vents violents...), accessible par les jardins ou par la ville. Dans le Parc, on peut se déplacer à pied, à cheval, à vélo, en barque, en Segway®, en véhicule électrique ou en petit train. Pour les voitures, l'accès est payant sauf pour les personnes en situation de handicap ou grands mutilés de guerre sur présentation d'un justificatif ainsi que les voitures électriques sur présentation de la carte grise.

Depuis la ville, trois entrées vous permettent d'accéder directement au Parc en fonction de ce que vous souhaitez voir :

 Horaire : voir plus haut dans ce document.

Aux jardins

Les jardins ouvrent à 8h tous les jours de l'année.

Ils ferment à 20h30 en haute saison (du 1er avril au 31 octobre) avec des fermetures anticipées pour les préparatifs des Grandes Eaux Nocturnes /jardins musicaux à partir de 17h30. Les horaires sont différents à la basse saison, ils ferment à 18h du 1er novembre au 31 mars.

Attention, l'accès aux jardins est payant les jours de Grandes Eaux et de Jardins Musicaux (inclus avec le Passeport). Règlement autorisé par carte bancaire ou espèces.

Pour vous y rendre depuis le Château, il y a **trois possibilités** :

En **Petit Train**, ouvert tous les jours sauf le lundi

 horaire basse saison :

D' **avril à juin** : 11h10 à 18h10

De **juillet à août** : 10h40 à 18h10

De **septembre à octobre** : 11h10 à 18h10

Selon la saison, trains toutes les 10,15, 20 ou 30 minutes

Monter à l'arrêt Château (Terrasse nord des jardins) et descendre à la tête du grand canal (au niveau de la petite Venise) où l'arrêt Petit Trianon ou Grand Trianon (environ 20 minutes de trajet) - Plein tarif : 9€, ½ tarif 7€/ tarif retour 5€). Achat des billets sur place.

Le petit train est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le train peut accueillir un ou deux fauteuils roulants avec l'aide du chauffeur. Attention le petit train est déconseillé aux femmes enceintes. Seuls les chiens guides d'aveugles sont autorisés. N'hésitez pas à vous renseigner au 01 39 54 21 47.

Règlement par chèque, CB ou espèces.

En voiture électrique depuis la terrasse côté Sud des jardins tous les jours à partir de 10h jusqu'à 16h ; l'original du permis de conduire sera demandé. L'âge minimum est de 24 ans ;

Caution par voiture : L'original du permis de conduire du conducteur.

Tarifs : 42 € de l'heure par véhicule, 10,50 € le quart d'heure supplémentaire, réduction pour les personnes handicapées (-40 %) et les Abonnés (-30 %) de Versailles sur présentation de justificatif.

Règlement par CB ou espèces.

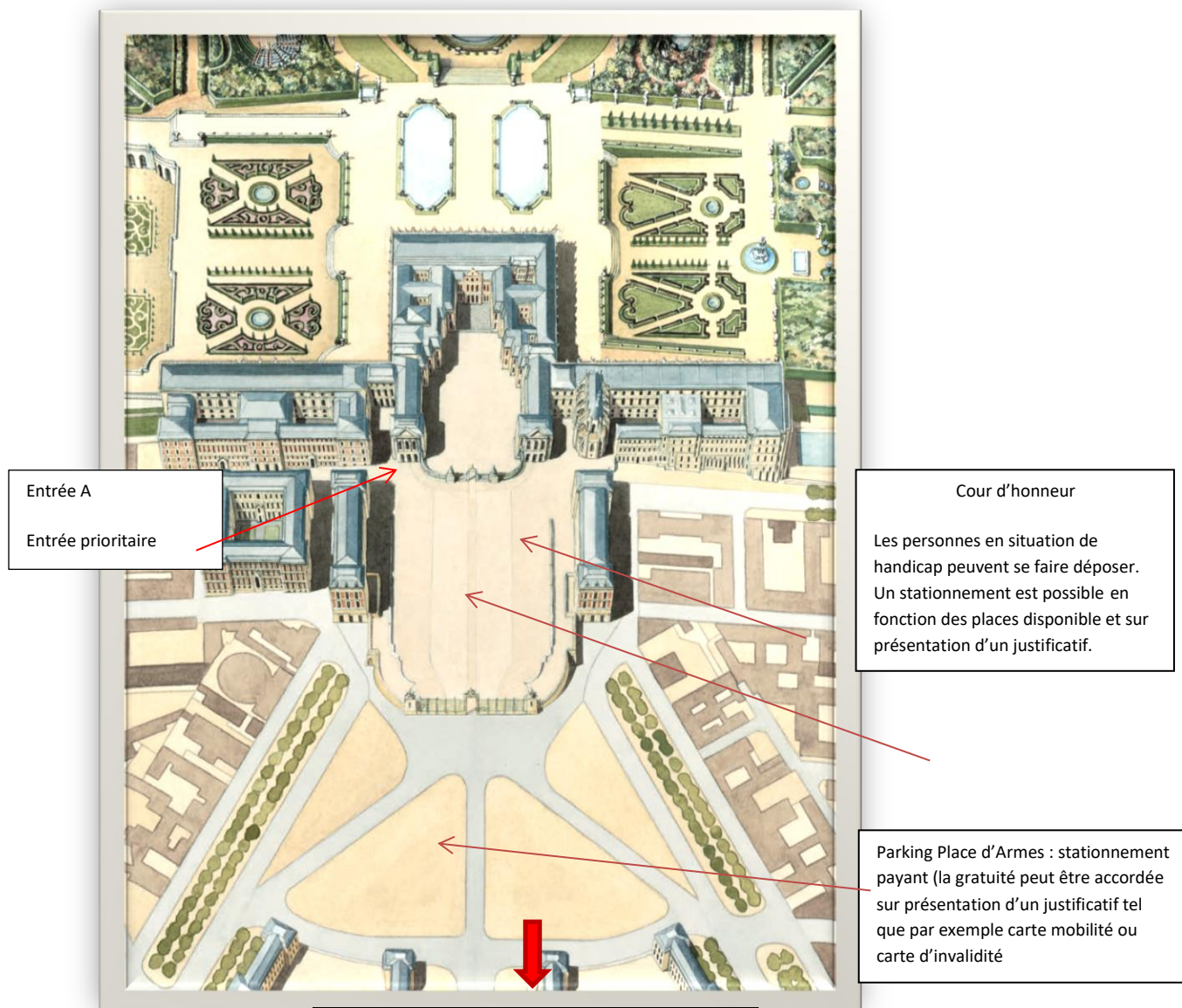
A pied en passant par les jardins (environ 30 minutes de marche). Depuis le Château, vous pouvez accéder aux jardins par la cour des Princes (à côté de l'entrée A et de la sortie du Château). Toutefois, les jardins sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduites depuis les terrasses du Château et il est fortement conseillé d'accéder

aux jardins et bosquets par la Grille de la Reine située boulevard de la Reine.

Depuis le Parc, deux entrées vous permettent d'accéder aux jardins :

- Grille de Neptune : nord des jardins, à côté du bassin de Neptune.
- Grille du Dragon : sud des jardins, à côté du bassin de Neptune
- Grille de la Petite Venise et grille de la Ménagerie : ouest des jardins, à côté du Grand Canal.
- Grille de l'étoile Royale située sur la route départementale 7.

Le stationnement et l'entrée principale du château de Versailles



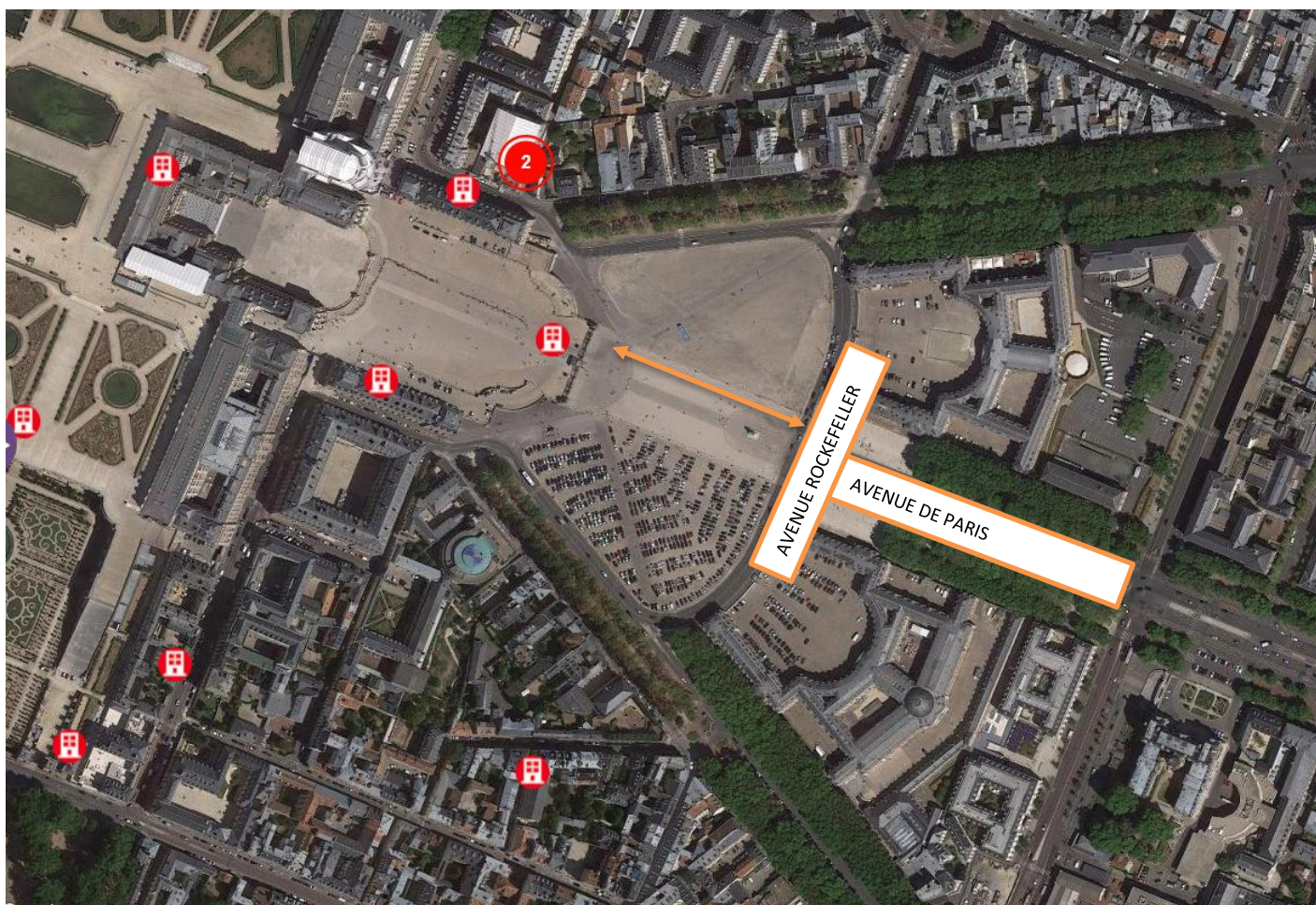
**RER C : Gare de Versailles Château-
rive gauche
Gare de Versailles-Chantiers, bus 171**



L'accès des publics en situation de handicap motorisés peut se faire du côté de la Chapelle, ce sont les agents du domaine qui gèrent les accès. Cet accès est proposé à l'occasion des soirées ou manifestations organisées à la Chapelle Royale ou à l'Opéra. Elle est située sur votre droite lorsque vous entrez par la cour d'honneur.

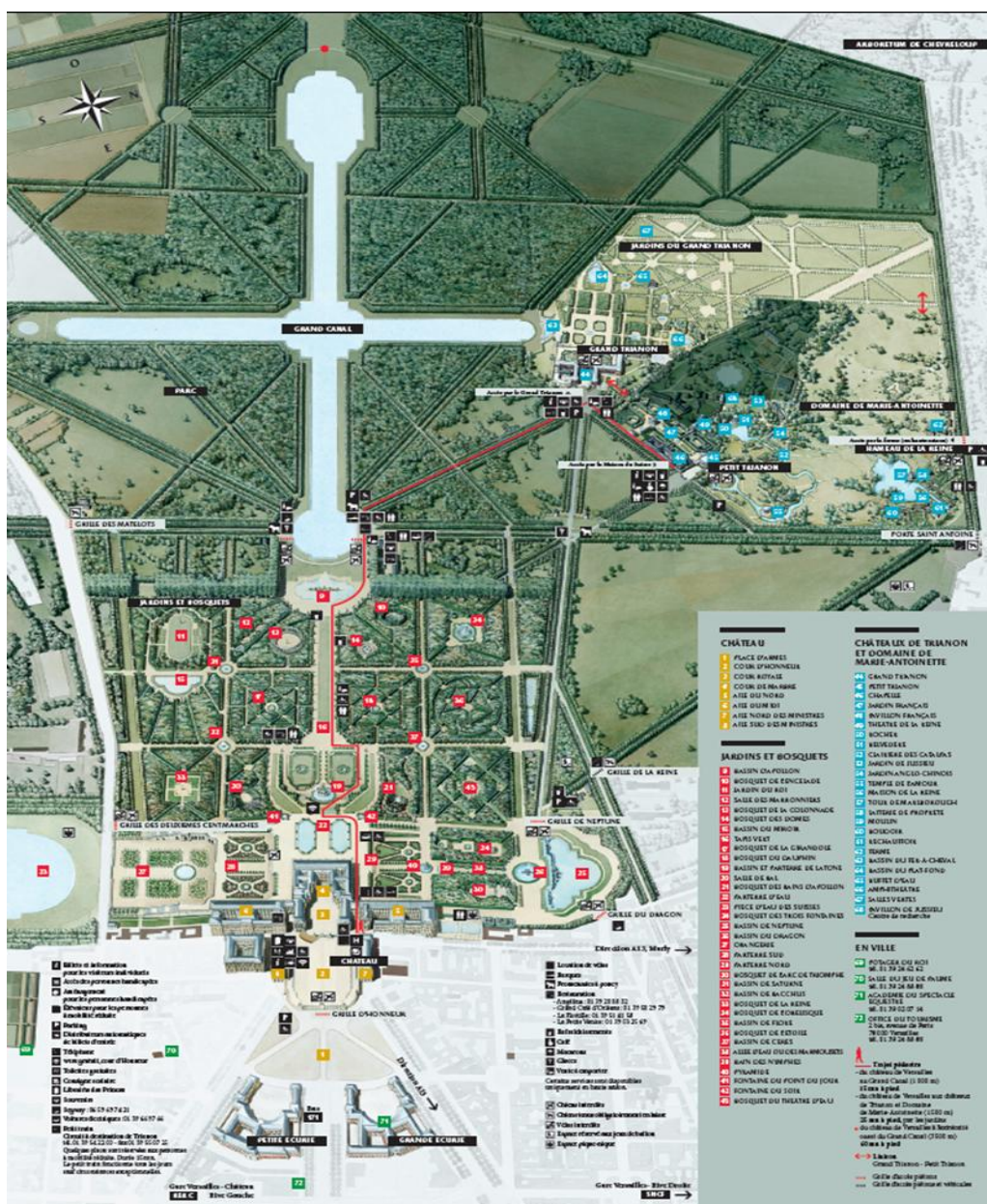
Stationnement autorisé sur présentation d'un justificatif dans la cour du château de Versailles

Accès depuis l'avenue Rockefeller par le côté Nord c'est-à-dire au plus près du parking des bus, allez en voiture jusqu'à la grille d'entrée de la grande cour d'honneur du château de Versailles, les agents de surveillance sont présents pour vous renseigner, vous contrôler et vous diriger vers le lieu de stationnement.

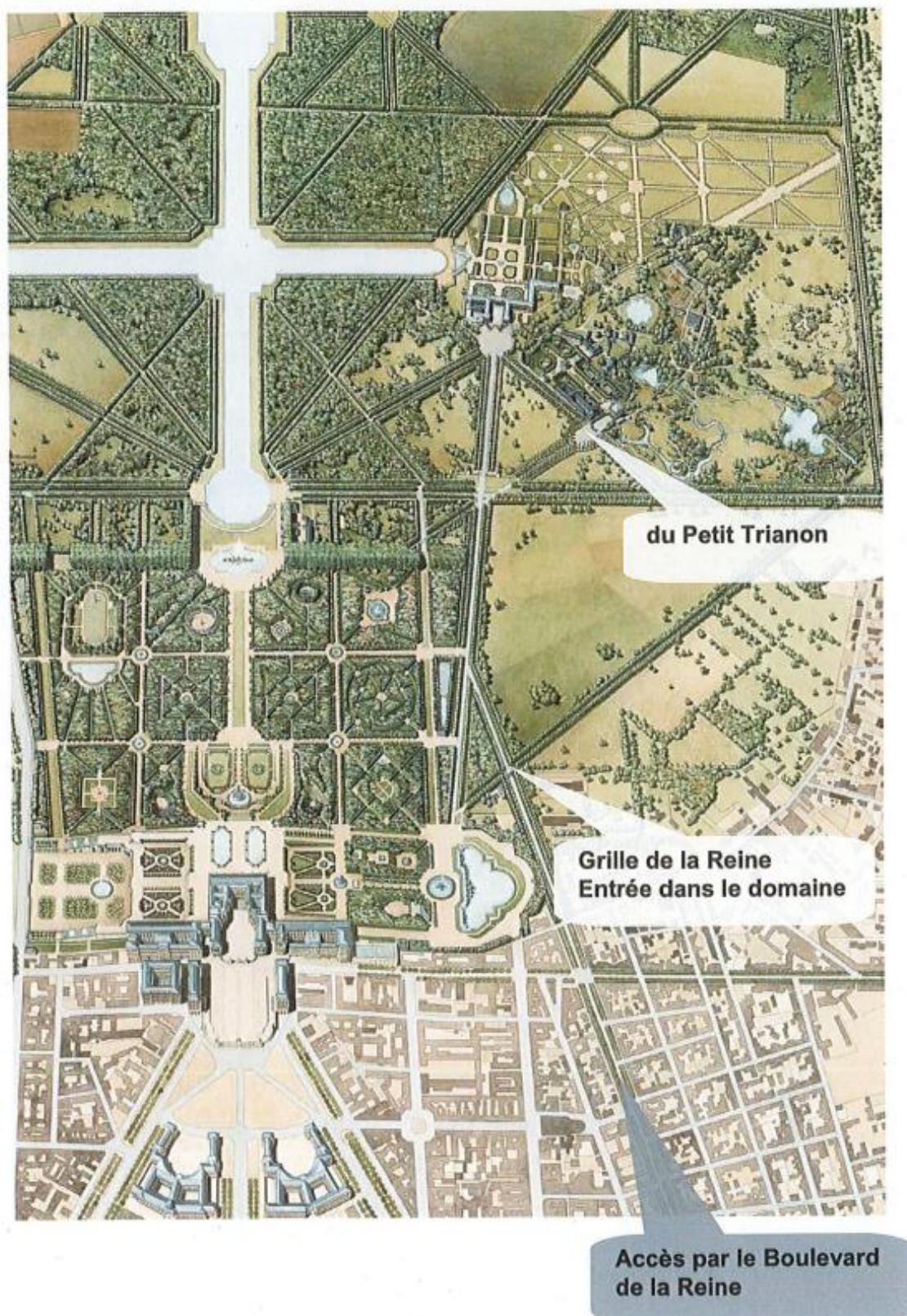


Le stationnement des camping-cars **sur le parking Nord de la place d'Armes** est autorisé aux seules personnes en situation de handicap et sur présentation de la carte mobilité inclusion.

Plan du Domaine



Plan d'accès au Domaine de Marie-Antoinette



Exemple de réalisation et/ou de services proposés

Mise à disposition gracieuse de fauteuil roulant manuel exclusivement pour la visite des intérieurs du Château, du Petit Trianon ou du Grand Trianon.



Installation de bancs dans la cour d'honneur et Royale



En 2025, un grand nombre de banquettes a complété le dispositif déjà mis en place dans les circuits de visites.

Un chemin piétonnier central depuis la grille d'honneur permet un accès plus aisé jusqu'à la grille royale et de là jusqu'à l'entrée réservée aux personnes à mobilité réduite l'entrée H.



Deux cheminements piétonniers le long des parkings de la place d'armes.

L'accès des chiens guides, d'assistance et/ou d'éducateur est autorisé.

Carte chien guide éduqué :


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

**CERTIFICAT NATIONAL
D'IDENTIFICATION DE CHIEN GUIDE
D'AVEUGLE ÉDUQUÉ**

Le présent certificat est délivré pour le chien suivant :

Nom : MEDOR
Race : LABRADOR
Couleur : SABLE
N° d'identification : 12345678910112
Éduqué par le centre d'éducation pour chiens guides d'aveugles
de : Centres Paul Corneville
Titulaire de la labellisation délivrée par le Préfet du département
de : Nord
Par arrêté du 14/06/2007



Carte chien guide en cours d'éducation :


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

**CERTIFICAT NATIONAL D'IDENTIFICATION DE CHIEN GUIDE D'AVEUGLES
EN COURS D'ÉDUCATION**

Le présent certificat est délivré pour le chien suivant :

Nom :
Race :
Couleur :
N° d'identification :
En cours d'éducation par le centre d'éducation pour chiens guides d'aveugles de :
Titulaire de la labellisation délivrée par le Préfet du département de :
Par arrêté du (date) :

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (articles 53 et 54), les chiens guides ou d'assistance sont :

- dispensés du port de la muselière ;
- autorisés à accompagner leur maître dans les transports, les lieux ouverts au public ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative, sans facturation supplémentaire.

Le refus d'accès à un lieu ouvert au public opposé à une personne accompagnée d'un chien guide d'aveugle ou d'assistance est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (art. R. 241-22 du code de l'action sociale et des familles).

Création et installation d'un ascenseur tous niveaux Aile du Nord (QUESTEL) qui permet notamment de se rendre aux sanitaires accessibles de l'Opéra.



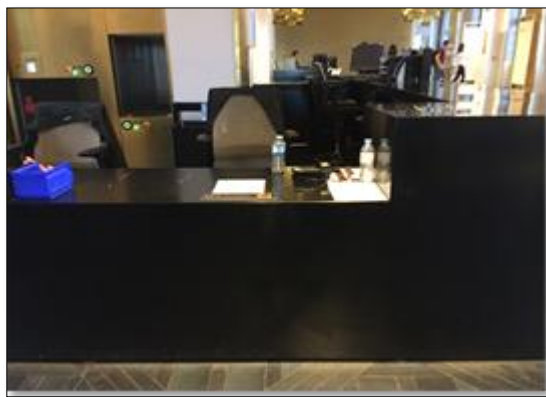
L'aménagement de l'accueil des visiteurs individuels dans le Pavillon Dufour

Le pavillon Dufour et l'aile Vieille sont le point d'entrée des visiteurs individuels dans le Château et le point de départ des différents circuits de visite du Château. Ils servent de point unique de sortie de l'ensemble des visiteurs.

Différents dispositifs ont été conçus pour faciliter l'accès et apporter un meilleur confort.

Il regroupe ainsi dans un seul lieu les fonctions d'accueil et de service.

Ainsi, les dispositifs suivants ont été conçus pour faciliter l'accès et apporter un meilleur confort :



- un point d'information adapté (hauteur PMR et personne de petite taille) et équipé d'un système de boucle à induction magnétique et plaque braille,
- une consigne adaptée (hauteur PMR et personnes de petite taille),
- des plans tactiles pour non-voyants ;
- la mise à disposition de fauteuils roulants,
- deux ascenseurs accessibles,
- des zones d'attente sécurisée,
- des sanitaires accessibles.

Ailes des Ministres

Aménagement des espaces d'accueil complémentaires dans les espaces libérés par les assemblées parlementaires en 2005, avec :

- au sud : la billetterie, l'information, des sanitaires, deux boutiques
- au nord : des espaces pour les scolaires et pour les visites conférences

Exemple d'installation :

- une rampe avec emmarchement en bois,
- des sanitaires accessibles en rez-de-jardins,
- des sanitaires en rez-de-chaussée mais non accessibles aux personnes avec difficultés de motricités.
- du mobilier adapté.



La Galerie d'Histoire du Château

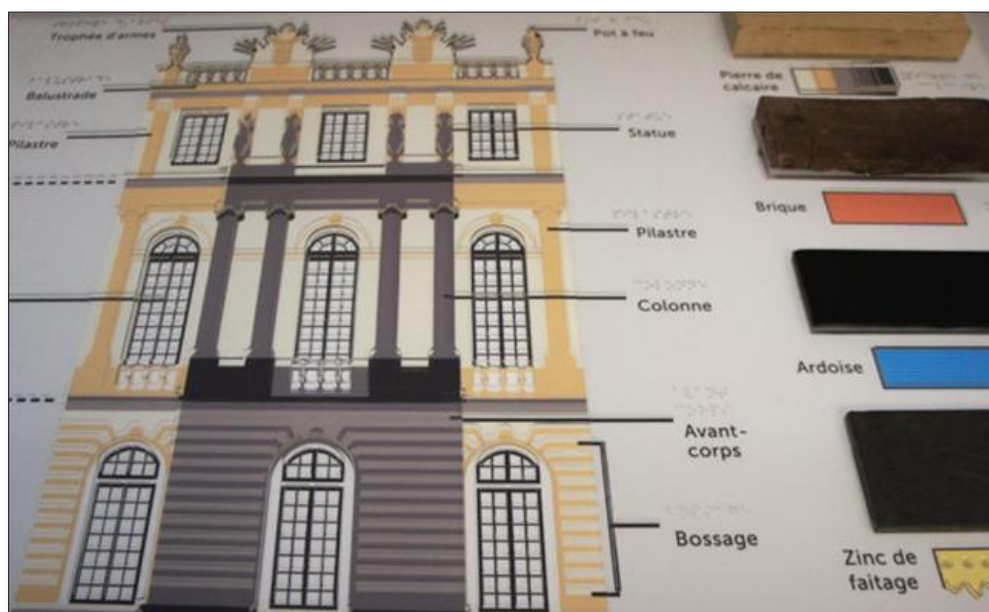
Entièrement repensée en 2023, la galerie de l'histoire du Château se présente comme un outil pédagogique et de médiations essentielles, qui permettent d'améliorer la compréhension de Versailles par ses visiteurs et par tous ceux qui s'intéressent à l'ancienne demeure des rois de France.

Pour faciliter la lecture et la compréhension, un dispositif tactile et contrasté pour une meilleure accessibilité a été mis en place au sein du circuit de circulation du grand public pour permettre aux visiteurs déficients visuels, non-voyants et malvoyants, d'appréhender la construction du château de Versailles.

Il vise à offrir une reconnaissance globale et adaptée du propos du circuit en montrant un plan du domaine et du château ainsi que les principales phases de leur évolution.

Il a été conçu pour être utilisé à plusieurs, en petits groupes mais également avec des accompagnateurs. Ce dispositif regroupe des modules en relief, destinés plus particulièrement aux personnes aveugles, ainsi que d'autres, contrastés et rétroéclairés pour les personnes malvoyantes.

Une approche stylistique et regroupant des éléments caractéristiques des façades et des échantillons des matériaux de construction.



Des audioguides compatibles avec des boucles à induction et les prothèses auditives de type « contour d'oreilles » sont disponibles aux comptoirs de distribution.

Un audioguide en audiodescription accompagne les planches tactiles installées dans la première salle d'introduction à l'Histoire du Château.

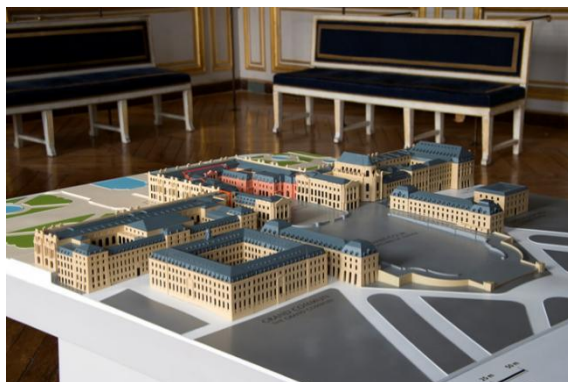
Un visioguide en LSF et sous-titrés en français peut être retiré pour la visite du Grand Appartement du Roi.

Un dispositif d'audio description sur audioguide d'une vingtaine de minutes, gratuit, est destiné à accompagner la découverte du dispositif.



Les audioguides sont proposés à la location au tarif de 5 € et selon une grille tarifaire, cependant gratuits pour les personnes en situations de handicap et accompagnateurs sur présentation d'un justificatif.

Installation complète d'une maquette tactile dans la salle des États Généraux -.



Une maquette tactile présente le château et ses trois phases de construction, elle permet aux conférenciers et aux différents médiateurs de présenter le château dans son ensemble. Une console tactile, complémentaire est destinée plus spécifiquement aux visiteurs déficients visuels. Les légendes sont inscrites en braille et gros caractères.

Ces deux outils ont été conçus pour servir à l'ensemble des publics dans le cadre de l'harmonisation des offres et avec un usage adapté à chacun des publics ciblés.

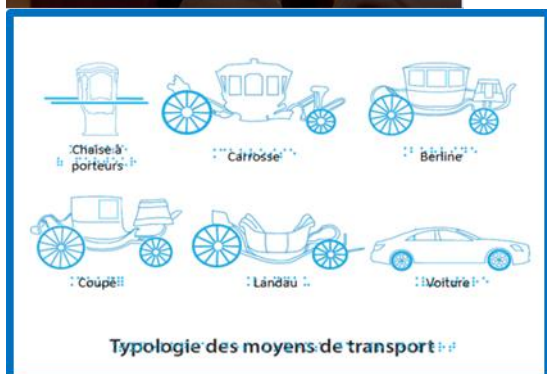
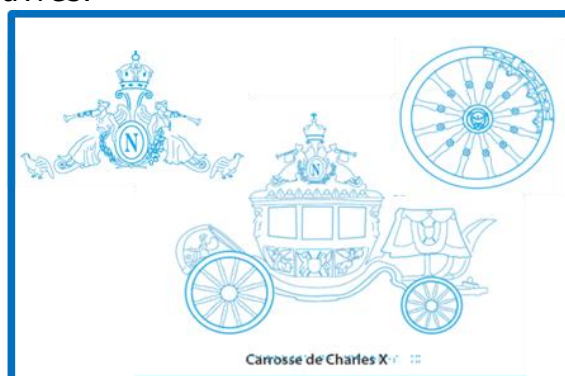
En 2025, il a été décidé de présenter dans cette salle et à l'issue de l'exposition sur le Bernin, le buste de Louis XIV il peut être touché et manipulé ; des fiches d'aide à la visite sont proposées, elles sont élaborées en gros caractère, en braille et en relief.



La restauration de la galerie des carrosses :



Afin de mettre en valeur une collection de carrosses, un cheminement ou plutôt une passerelle à 45 cm au-dessus du sol pavé permet aux visiteurs y compris en situation de handicap de dominer légèrement les œuvres afin d'apprécier les détails ornementaux des carrosses et également de constituer une mise à distance naturelle et efficace entre les visiteurs et les œuvres.



La galerie est dotée d'un parcours audioguide et bientôt d'un parcours en audiodescription à destination plus particulièrement des personnes ayant une déficience visuelle.

À toucher à la demande auprès de l'agent de surveillance posté à l'entrée, 3 planches tactiles et 2 maquettes manipulables sont mises à la disposition des visiteurs déficients visuels.

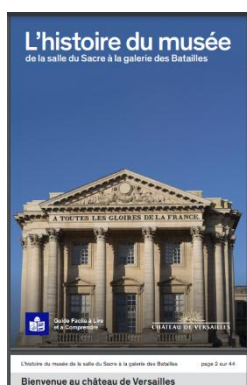
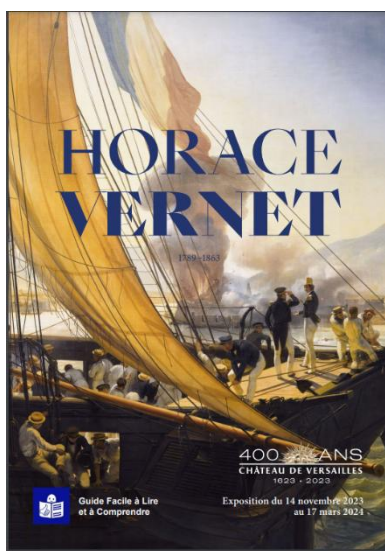
Remplissez vos gourdes d'eau potable

Les points de délivrance d'eau potable sont repérables par des panneaux sur lesquels il est écrit : Eau potable





Des livrets Facile à Lire et à Comprendre ont été créés à l'occasion de grandes expositions par exemple ainsi que sur le parcours de visite libre de la salle du Sacre à la galerie des Batailles ou des Grands Appartements du Roi et de la Reine. Ils ont été rédigés selon les règles européennes préconisées par Inclusion Europe et en partenariat avec des associations spécialisées.



De nouveaux livrets sont en cours de rédaction, notamment :

- Futures expositions temporaires



Des salles ateliers accessibles à tous

Des espaces spécifiques et adaptés ont été créés comprenant notamment 5 salles sur une superficie de 270 m² pour organiser des activités plastiques, manuelles et numériques, activités corporelles et de formations. Des fonctions complémentaires telles qu'espaces calmes, de collation, vestiaires, sanitaires équipés de flash lumineux et sonores en cas d'alerte.



Cour des bouches du Grand Trianon –

Un nouvel espace d'accueil/vente/contrôle billets/contrôle sécurité. Le niveau d'accès au bâtiment a été rendu accessible par l'implantation d'une rampe en bois. Une cabine d'aisance adaptée complète la mise en accessibilité du lieu d'accueil.

Pour une visite confortable, des sièges pliants portatifs sont à votre disposition à la demande auprès des agents.



Des « rollator » sont mis à disposition au Petit Trianon, il s'agit d'un dispositif d'aide à la marche équipé de roue. Il peut être utilisé en intérieur comme en extérieur.



Nouvelle concession de mise à disposition d'audioguide à Trianon

Découverte du Grand Trianon, du Petit Trianon, des jardins et du hameau de la Reine **en français, anglais et espagnol, italien et allemand.**

Il est proposé à la location au tarif de 5€ et gracieusement au point d'accueil du Grand Trianon ou du Petit Trianon pour les titulaires d'un justificatif tel que la carte mobilité inclusion.

Vous pouvez les réserver en même temps que vos billets d'entrées.



Le Hameau de la Reine

À l'occasion des travaux de restauration de la Maison de la Reine, les abords de la fabrique ont été réaménagés afin d'être accessibles aux personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap moteur pourront accéder aux pièces du rez-de-chaussée de la Maison de la Reine. La découverte des pièces de l'étage pourra se faire grâce à la visite virtuelle développée par le château de Versailles.

Par ailleurs le parcours de cheminement depuis le Petit Trianon a été réhabilité.



Une nouvelle expérience est accessible sur le site Internet du château de Versailles : <http://http://www.chateauversailles.fr/grands-formats/hameau-de-la-reine> et sur le compte Sketchfab du château de Versailles : <https://sketchfab.com/chateauversailles>

Sanitaires accessibles au Hameau de la Reine



- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 1 Le Grand Trianon | 8 Tour Marlborough |
| 2 Le jardin à la française | 9 Maison de la Reine |
| 3 Le Petit Trianon | 10 Temple de l'Amour |
| 4 Le Belvédère | |

Situés dans la maison du Jardinier

Un point d'eau potable est disponible au niveau de la maison du jardinier, renseigner vous auprès des agents dès votre arrivée



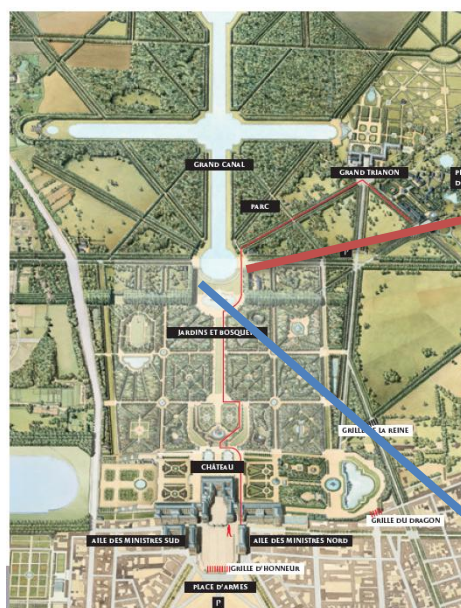
FONTAINE D EAU POTABLE

Point de délivrance d'eau potable en accès libre.



Sanitaires accessibles à la petite Venise

Des travaux récents ont permis de rendre les sanitaires accessibles aux personnes en situation de handicap.



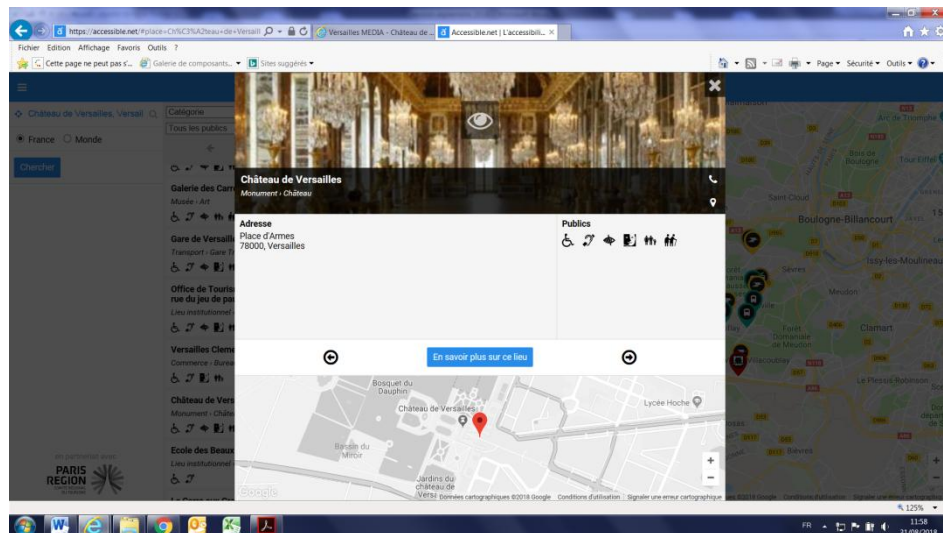
Situés dans le parc entre le bassin d'Apollon et le grand canal



UNE INFORMATION DU PUBLIC SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS

Une information spécifique est destinée aux publics en situation de handicap qui préparent leur visite, sur le site officiel du château de Versailles ou au 0130837500.

- un site dédié, public et association représentative des personnes en situation de handicap www.accessible.net.



- un site officiel du château avec un onglet « Accessibilité pour Tous »

<https://www.chateauversailles.fr/accessibilite-pour-tous>

- le site « Bienvenue » qui permet aux visiteurs avant et pendant la visite de repérer les lieux et les services du domaine, à travers plus de 500 points d'intérêt. « Bienvenue » permet d'explorer librement le domaine et d'enrichir ses connaissances sur Versailles.

- Une connexion Wifi gratuite est disponible dans la cour d'Honneur, à l'entrée des Jardins et aux Grand et Petit Trianon.

Pour une visite connectée des applications d'aide à la visite sont à télécharger gratuitement, en plusieurs langues sur Android et sur iPhone. Il s'agit de la visite guidée du château de Versailles, des jardins de Versailles, jardins et châteaux de Trianon ainsi que la Galerie des Carrosses et les expositions en cours, elles proposent également une carte interactive pour visiter l'ensemble du domaine et un accès intégral à l'ensemble des podcasts du château de Versailles.

<https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/application-chateau-versailles#fonctionnalites>

Nous vous conseillons de télécharger gratuitement l'application avant votre arrivée puis de la lancer pour charger les parcours audios à l'avance.

Des bornes de rechargement sécurisées et gratuites pour tous types de téléphones portables sont mises à disposition dans l'aile des Ministres Sud – Renseignez-vous auprès des agents de l'établissement.

Votre visite en réalité virtuelle du château de Versailles :

https://store.steampowered.com/app/1098190/VersaillesVR_the_Palace_is_yours/

Une visite inédite vous permet d'explorer le château, ses peintures, sculptures, mobiliers..., alors mettez votre casque et retrouvez-vous dans la galerie des glaces, seul, de nuit... le château est à Vous.



Vous avez la possibilité de retrouver les transcriptions écrites des audios disponibles des parcours en téléchargeant [l'application mobile de visite officielle du château de Versailles](#).

Des capsules en **langue des signes françaises** et des lieux suivants sont proposées :

- Galerie des glaces
- Chambre du roi
- Chambre de la reine
- Salon haut
- Salon de Vénus
- Salon de Diane
- Salon de Mars
- Salon de Mercure
- Salon de Apollon

Pour les visualiser suivez le lien :

<https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/versailles-lsf>

De manière ponctuelle, la Direction du développement culturel élabore des planches tactiles et en relief à l'occasion de manifestation (Journées Européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins, semaine du Handicap, etc...).



Des travaux importants sont actuellement en cours et nécessitent parfois des modifications de circuits de visites.

Actuellement la chambre du Roi et ses antichambres sont fermées à la visite ainsi que les appartements du Dauphin

Ad'ap

L'établissement public de Versailles a déposé son agenda d'accessibilité programmé assorti du calendrier de mise en accessibilité - synthèse calendaire par action ci-dessous :

Château de Versailles				
Délai estimatif d'achèvement des travaux : 6 ans	Période 1	2017/2019	Réparation des sols	Maintenance au fil du temps
			Amélioration de l'éclairage dans les espaces 'neutres'	Achevée
			Amélioration des équipements PMR (élevateur PMR)	Achevée
			Installation d'EAS dans l'aile du midi	Achevée
			Les ateliers pédagogiques	Achevés
	Période 2	2020/2022	Rénovation des réseaux Corps central Sud - pour info	En cours
			Projet d'ascenseur de la Régie	En cours
			Projet Accueil Gabriel	Achevé
			Doublement de l'ascenseur des Princes	Amélioration réalisée
			Rénovation des réseaux Corps central Nord - pour info	En cours
Palais du Grand Trianon				
Délai estimatif d'achèvement des travaux : 6 ans	Période 1	2017/2019	Etude ACMH de réaménagement	Achevé
			des espaces d'accueil du public	
			Réalisation des travaux	Achevé
Palais du Petit Trianon				
Délai estimatif d'achèvement des travaux : 6 ans	Période 1	2017/2019	Electricité et éclairage	Maintenance au fil du temps
			Améliorations des installations PMR existantes	Achevé
			Améliorations des sanitaires PMR existants	2026
	Période 2	2020/2022		-
Aile des Ministres				
Délai estimatif d'achèvement des travaux : 3 ans	Période 1	2017/2019	Amélioration des sanitaires existants	Achevée
			Amélioration des équipements PMR	Achevée
			Doublement d'un sanitaire PMR	Achevé

Jeu de Paume				
Délai estimatif d'achèvement des travaux : 3 ans	Période 1	2017-2018	Aménagement d'un nouvel accueil	Achevé
		2018	Etude ACMH pour l'aménagement muséographique	Achevée
		2019	Travaux	Terminés
Actions générales pour tous les bâtiments				
	Période 1 et 2		Livret d'accueil adapté	Réalisé
			Création d'un FAC	Réalisé
			Médiation adaptée	Réalisé
			Voice over	-
			Amélioration et programmation de la signalétique	-
			Amélioration et programmation de la signalétique	-
	Formations	Dans la continuité de la politique handicap de l'établissement		

Travaux et interventions techniques :

Chapelle Royale : restauration du clos et du couvert - création d'un cheminement piétonnier (achevée en juin 2021)

Grands appartements – corps central sud y compris chambre de la Reine, bibliothèque, ainsi que les appartements du Dauphin et de la Dauphine, escaliers Fleury et Chimay travaux en cours depuis février 2016 (travaux achevés en avril 2019).

Restauration de la salle du Sacre (achevée).

Petits cabinets de la Reine : (achevés).

Restauration du salon de la Paix : (achevée).

Création de salles ateliers pédagogiques pour tous (achevée)

Grand Trianon : Accueil des publics, travaux d'entretien et d'aménagement y compris Chapelle (achevés)

Hameau de la Reine, maison de la Reine, ré chauffoir et salle du billard octobre 2017 à mai 2018 (achevé)

Travaux de reprise des sols jardins et parc : esplanade et allées d'Apollon (ponctuels).

Amélioration de l'éclairage (au fur et à mesure des besoins)

Restauration de l'Orangerie de Châteauneuf, création de deux places de stationnement PMR ainsi que la création de sanitaires adaptées (hors programme ad'ap/achevé)

Salle du jeu de paume (achevée 2023).

Reprise des parquets (au fur et à mesure des besoins)

Travaux d'accessibilité des concessions (hors programme ad'ap)

Doublement d'un sanitaire Aile des Ministres Sud (achevé)

EAS (achevés)

Sanitaires de la petite Venise (achevés)

Sanitaires bosquets Dauphin, Girandole (achevés)

Aile des Ministres (achevé)

Pavillon Gabriel – modernisation des espaces d'accueil (achevé)

Restauration du grand cabinet du Dauphin (hors programme ad'ap)

Campus d'excellence – démonstrateur (hors programme ad'ap)

Laiterie au Hameau (terminé)

Cheminements abords des allées de l'ensemble des sites (au fur et à mesure des besoins)

Petit Trianon – création de deux places de stationnement PMR (terminé) jeu de p

Salle du jeu de Paume travaux réalisés (2023)

Création d'un espace sanitaire et jardin dans la cour de la salle du jeu de paume (février 2024)

Création de FALC (Grands appartements du Roi et de la Reine ; (expositions temporaires) et musée

Cheminement adapté cour haute de la Chapelle (2021)

Nouvel aménagement de l'Aile des Ministres Sud – nouveau service (réalisé été 2024)

Structure d'accueil pique-nique (ouverture en 2024)

Galerie de l'histoire (réaménagement scéno (réalisé en 2023)

Ouverture du pavillon présidentiel et orangerie de Marly le Roi (trx mai 2023 à mars 2024)

Création d'un nouvel accès aux jardins à la grille du Dragon permettant ainsi l'accès à tous les publics,

Travaux d'amélioration des espaces concession : boutiques, restaurants

Création de cheminement adaptée (reprise des pavés) cour haute de la Chapelle

Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

La maintenance, les travaux de réparation des ascenseurs équipés de miroirs et d'annonce sonore des étages, monte-charges, monte-objets, portes coulissantes et élévateurs sont assurés. Les interventions sont réalisées dans le cadre d'une maintenance préventive.

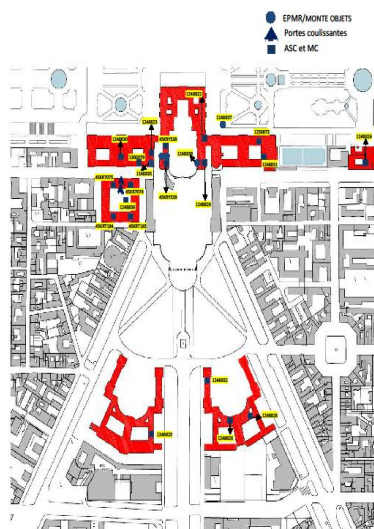
Les fréquences minimales de maintenance préventive pour chaque composant des appareils sont indiquées ci – dessous. Il est à noter, l'intervalle entre deux visites de maintenance préventive ne pourra être supérieur à 6 semaines et inférieur à 2 semaines.

TABEAU RECAPITULATIF DES ASCENSEURS, MONTE-OBJETS, MONTE-CHARGES, PORTES COULISSANTES ET ÉLEVATEURS entraînant des interventions de maintenance/d'entretien de vérification et le cas échéant de travaux sur les appareils identifiés ci-dessous.

N° Appareil	Localisation	Marque	Mise en service	Course (mètre)	Nombre de services	Nombre de niveaux	Charge maximale (KG)	Vitesse (m/s)	Heures de dépannage	Type technologie	Délai d'intervention maximal	Zones desservies par l'appareil	N.H.M.
123	Monte-charges CCE - Escalier 18 »	123	1975	20	1	3	525	0.7	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	P	4380
123	Ascenseur A2 CCE - Pavillon DUFOUR	123	2016	18,22	2	5	630	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	2 heures	P	4380
123	Ascenseur A3 CCE - Pavillon DUFOUR -	123	2016	16,03	3	5	900	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	2 heures	P	4380
123	Monte-objets 1 CCE - Pavillon DUFOUR	123	2016	NC	1	2	100	NC	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	2 heures	P	4380
123	Monte-objets 2 CCE - Pavillon DUFOUR	123	2016	NC	1	2	100	NC	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	2 heures	P	4380
123	Ascenseur CCE - Escalier des Fontainiers	123	2003	16,91	1	6	630	1,6	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GEC – Aile de Paris	123	1994	12	1	5	525	0.63	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GEC - Hémicycle Sud	123	1975	8	1	3	300	0.6	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GEC - Hémicycle Nord /ASE	123	1982	8	1	5	400	0.6	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	P	4380
123	Ascenseur ANR - Escalier Questel	123	2013	20,46	1	4	2000	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	2 heures	P	4380
123	Ascenseur AMI – Gal. liaison GCO/AMI	123	2014	8,5	1	3	1000	1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E(ME)	4 heures	NP	4380
123	Plate-forme GCO – Cour pavée	123	2010	7,8	SO	2	11000	NC	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	HD	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GCO – entrée A	123	2010	22,12	2	6	630	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GCO – entrée B	123	2010	22,24	2	6	630	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	4 heures	NP	4380

123	Ascenseur GCO – entrée C	123	2015	22,12	22	6	630	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur GCO – entrée D	123	2015	22,12	22	6	630	1	7j/7 365j/an de 8h00 à 20h00	E(ME)	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur AMI – Escalier PRINCES	123	1993	19		4	1250	0.63	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	HD	2 heures	P	4380
123	Ascenseur RHR - Logements	123	1987	24	1	6	400	0.63	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	NP	4380
123	Monte décors PEC - Ateliers	123	1980	10	2	3	750	0.4	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	HD	4 heures	NP	4380
123	Ascenseur AMI - HEMICYCLE	123	1994	10	1	5	1250	1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	NP	4380
123	Aile du Midi – Plate-forme élevatrice EPMR du Grand Café Orléans	123	2000	5	SO	2	200	0,1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	P	4380
123	Ascenseur ANR – OPERA ROYAL	123	2009	15	1	6	1000	1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E(ME)	4 heures	P	4380
123	EPMR extérieur Parterre Nord	123	2007	2,1	2	2	340	0,1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	HD	4 heures	P	4380
123	EPMR intérieur Aile Gabriel	123	2006	0,7	2	2	250	0,1	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	2 heures	P	4380
NC	Porte coulissante accès RDC GCO A	123	2009	SO	SO	SO	SO	SO	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	P	4380
NC	Porte coulissante accès RDC GCO B	123	2009	SO	SO	SO	SO	SO	7j/7 365j/an de 8h00 – 20h00	E	4 heures	P	4380
(*) cas particulier : entretien hebdomadaire Légendes : NP = Zones Non Publiques / P = Zones Publiques / EPMR : élévateur pour les personnes à mobilité réduite / E : Electricité machinerie déportée / E(ME) : Electricité Machinerie Embarquée / HD : Hydraulique Déporté													

Plan de repérage et d'implantation des appareils :



Espaces d'attentes sécurisées

Une procédure d'évacuation en cas d'alarme sonore générale pour une évacuation totale ou partielle est assurée par les agents de l'établissement public selon des consignes bien définies. Les espaces d'attentes sécurisés sont des zones à l'abri des fumées, des flammes et du rayonnement thermique. Les personnes en situation de handicap dans de telles circonstances ne resteront jamais seules. Un agent de l'Etablissement restera le temps de l'évacuation par le Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes ou les secours publics extérieurs. L'acquisition de chaises d'évacuation est en cours.

Un système d'alerte visuel et sonore est existant dans les lieux clos tels que les sanitaires.

Les audioguides /visioguides, les vérifications et maintenances sont assurées par le concessionnaire en charge.

Une page intitulée « accessibilité pour tous » peut être visualisée depuis le site officiel du château de Versailles via Internet en suivant ce lien :

<https://www.chateauversailles.fr/accessibilite-pour-tous>

Formations à destination des agents d'accueil

Bien connaître pour mieux renseigner sur l'offre et les services du Château de Versailles pour les publics en situation de handicap.

Quels sont les différents dispositifs d'aide à la visite disponible au musée ? Les bons réflexes pour proposer les dispositifs adéquats à la personne en situation de handicap, quel que soit sa situation de handicap.

Les formations ayant un rapport avec l'accessibilité assurées pour les agents de l'établissement depuis 2016 sont les suivantes :

- Langue des signes française
- Accessibilité Evacuation des personnes en situation de handicap
- Formateur interne afin de permettre au référent handicap/accessibilité de dispenser les formations aux agents d'accueil
- méthodologie de la prévention de la désinsertion professionnelle des personnels
- accompagner des volontaires en service civique (présents sur le site de Versailles pour accompagner les publics en situation de handicap- mission)
- accessibilité numérique (RGAA, VOICE OVER....)
- logiciel informatique spécifique
- formation au bon accueil de tous publics

les formations « connaître pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap » sont dispensées en interne depuis 2017 par le référent handicap/accessibilité de l'établissement public de Versailles.

L'objectif est de présenter les différents dispositifs d'aide à la visite disponibles au Château de Versailles :

Quels dispositifs s'adressant à quel(s) public(s) ? Quels sont les dispositifs ? Plans tactiles, fauteuil roulant, trépied, boucles magnétiques, audioguides avec audio-description, guides multimédias, etc. Comment les proposer aux visiteurs en situation de handicap ? Sous quelles modalités ? Avec quelle aide, quel accompagnement ? Comment les manipuler ?

Relevé et utilisation des divers documents d'informations délivrés au musée portant sur l'accessibilité et l'accueil des publics en situation de handicap : brochures, mode d'emploi, plan d'information pour les personnes à mobilité réduite, etc...

Durant la période de crise sanitaire, les formations internes ont été maintenues par l'organisation de classe virtuelle animée par les formateurs internes du Château de Versailles.

Aperçu du contenu de la formation dispensée aux personnels

Connaître pour mieux accueillir les publics en situation de handicap

L'accessibilité nous concerne tous, lorsque l'on a conscience que chacun peut à un moment de sa vie, être confronté à une situation de handicap, être gêné dans ses déplacements ou dans sa vie quotidienne.

Dans le domaine du Tourisme, les principales attentes des personnes en situation de handicap concernent :

- L'accessibilité générale
 - La fiabilité des informations
 - Une signalétique bien adaptée
 - Et surtout une sensibilisation du personnel

L'accessibilité d'un bâtiment (cadre bâti) ne concerne pas que les personnes en situation de handicap, il est utile à Tous...

Avec la loi du 11 février 2005 en faveur des personnes en situation de handicap les acteurs tels que architectes, urbanistes, ingénieurs doivent développer les principes de conception universelle.

La multitude de textes réglementaires rend la conception encore plus ardue. Le savoir – faire et le bon sens sont plus que jamais nécessaires pour ne pas perdre de vue la préoccupation humaine dans les choix techniques.

L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

I. Les bons réflexes

Lorsque vous vous trouverez face à une personne en situation de handicap accompagnée, **adressez – vous directement à la personne handicapée d'une manière naturelle et spontanée.**

Si une personne en situation de handicap s'exprime avec difficulté, cela ne veut pas dire que c'est le résultat d'une intelligence altérée : **parler normalement.**

En termes de dénomination, on ne réduit pas la personne à son handicap lorsqu'on parle d'elle.
Ainsi, ne pas dire : un handicapé, un infirme, un invalide, un boiteux, un aveugle, un sourd, etc.. **mais** personne en situation de handicap, personne aveugle, personne sourde, etc ;.

Le handicap est repérable

Tremblements, canne blanche, déplacement difficile, en fauteuil roulant

Ou

moins manifeste

Surdit  , mal voyance, trouble mental l  ger...

Bon    savoir :

La personne en situation de handicap conna  t g  n  ralement mieux que quiconque ses limites et ses besoins. En outre, deux personnes souffrant d'une m  me d  ficience peuvent avoir des modes de compensations diff  rentes, en cons  quence, il faut se garder de toute g  n  ralisation h  tive et   tre attentif, disponible et    l'  coute de la personne handicap  e.

Ne pas h  siter    poser des questions sur le handicap de la personne concern  e pour apporter l'aide la plus efficace, et donner l'information la plus adapt  e.

La personne handicap  e est un touriste    part enti  re et peut donc venir seul, en famille ou avec des amis.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDE, CFPAA, CGAQ, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : 800301-MUPE/S&P/PSI/KIC/2/Benoît Cadogan

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
ET DE L'HABITAT DURABLE
www.logement.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue Château de Versailles

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui ☒ non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui ☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé. ☒
- C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé. ☒
- C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé. ☐



Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non
- Le personnel connaît le matériel ☒ oui ☐ non



Contact : versaillespourtous@chateauversailles.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☐ sur le site internet

N° SIRET : 180 046 260 000 14

Adresse : Établissement public du Château, du musée et du domaine national de Versailles - RP-834-78008 VERSAILLES CEDEX

Contributeurs : Fédération APAJH, DPA, Unapei

Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26

Septembre 2017



**Certaines prestations
ne sont pas
accessibles**



 1. Château de Versailles

 Ce service sera accessible le : 2022 ☒

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
☒ oui ☐ non

 2. Palais du Grand Trianon

 Ce service sera accessible le : 2022 ☒

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
☒ oui ☐ non

 3. Palais du Petit Trianon

 Ce service sera accessible le : 2022 ☒

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
☒ oui ☐ non



**Certaines prestations
ne sont pas
accessibles**



1. Aile des Ministres Sud

Ce service sera accessible le : 2019 ☒

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☒ oui ☐ non

2. Aile des Ministres Nord

Ce service sera accessible le : 2019 ☒

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☒ oui ☐ non

3. Salle du feu de Pauvre

Ce service sera accessible le : 2019 ☒

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☒ oui ☐ non